

Plan d'actions en faveur de la Biodiversité du Haut- Rhône

Action A.5-T (73) - 2015

Mise en œuvre des notices de gestion -Territoire de la Savoie
Le Grand Brotteau (La Balme) – Le Champ du Creux (Chanaz) – La
Covatière (Lucey)

Bilan 2016



Co-rédaction :
Aurélie Fourneyron, SHR
Manuel Bouron, CEN Savoie

Table des matières

1.	Contexte	3
2.	Présentation sommaire des sites	3
3.	Objectifs	7
4.	Maîtrise foncière	7
5.	Bilan de l'animation.....	7

1. Contexte

Dans le cadre du Plan d'Actions en faveur de la Biodiversité du Syndicat du Haut-Rhône, plus précisément du volet « Zones humides, milieux naturels et espèces », le SHR et le CEN ont mené une étude visant à identifier et hiérarchiser les zones humides du Haut-Rhône, orphelines de gestion présentant de multiples enjeux du point de vue de leur biodiversité, de leur intérêt fonctionnel, des menaces auxquelles elles sont exposées et de la faisabilité d'une gestion sur le site dépendant principalement des propriétaires. Cette étude a donc permis de faire ressortir un certain nombre de zones humides sur lesquelles un projet de préservation était possible.

C'est le cas pour les zones humides de la Covatière, du Champ du Creux et du Grand Brotteau où une notice de gestion a été rédigée sur chacun de ces 3 sites. Elle planifie sur 5 ans les actions visant à restaurer et entretenir le patrimoine naturel de la zone humide.

2. Présentation sommaire des sites

Le Grand Brotteau

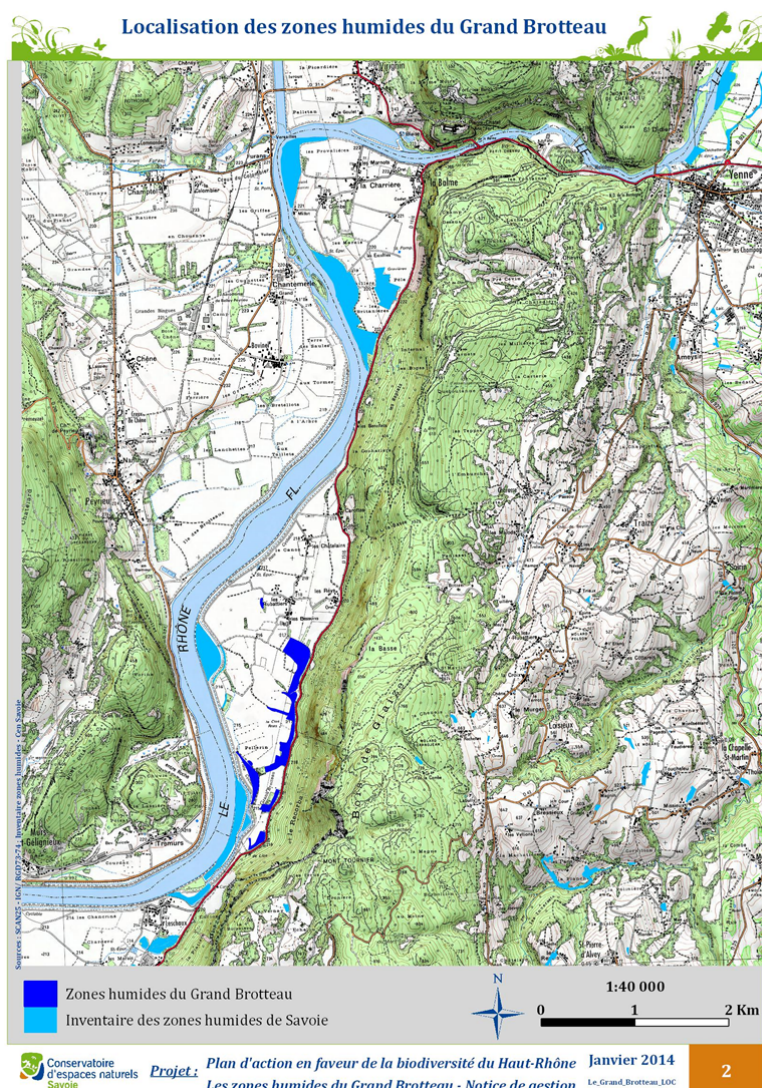
- **Surface** : 17 ha
- **Altitude** : 215 m
- **Localisation** : Le site se localise au sud-ouest du département de la Savoie, dans la vallée du Rhône sur la commune de La Balme.
- **Composition** :

Ces zones humides sont composées de cinq grandes catégories de formations végétales :

- Boisements humides d'âges et de compositions divers ;
- Prairies humides dont il ne subsiste plus que quelques secteurs reliques n'ayant pas été mis en culture ;
- Canaux de drainage et ruisseaux rectifiés ;
- Lônes plus ou moins atterries ;
- Anciennes fosses d'exploitation d'argile remplies d'eau avec ou sans cortège de végétations aquatiques ;
- Mares créées dans un but cynégétique.

- **Problématiques** :

- Mise en culture des prairies humides qui s'est accompagnée



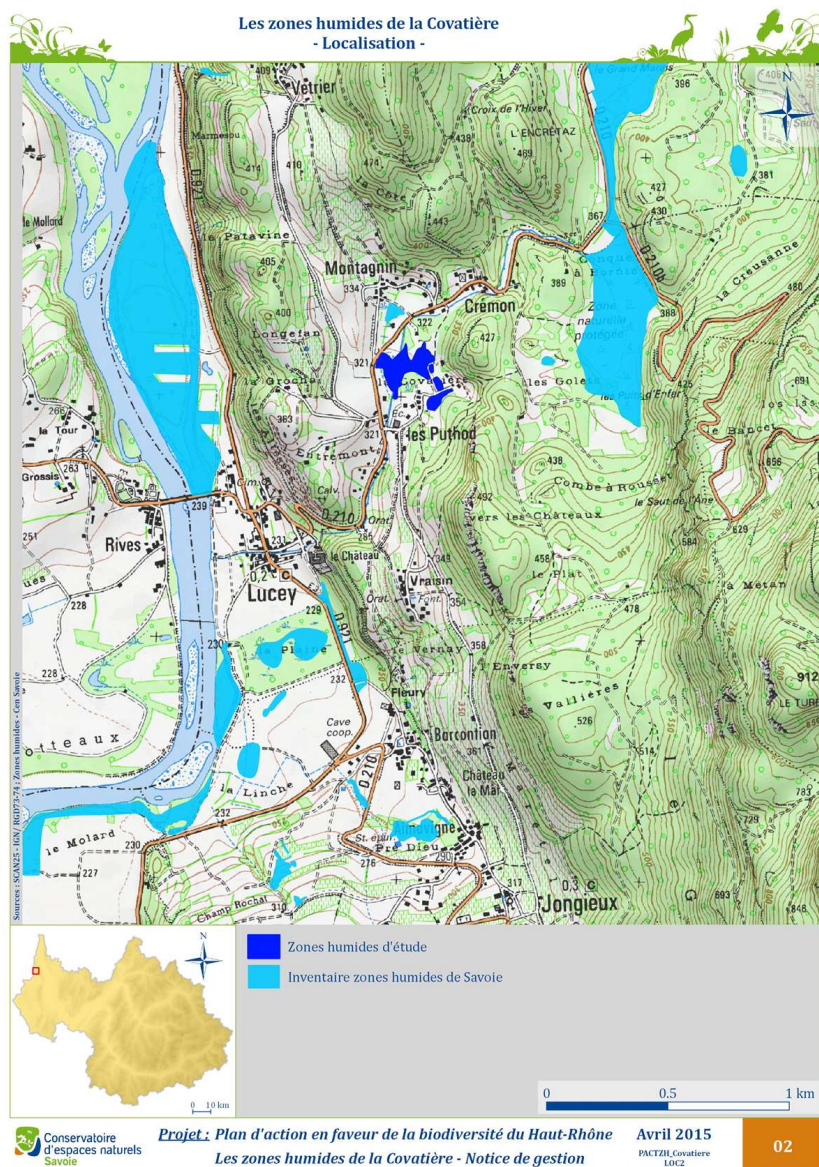
- d'une destruction de la plupart des haies ;
 - Altération du fonctionnement hydrologique (baisse de la nappe, suppression des crues) ;
 - Altération (eutrophisation) de la qualité des eaux d'alimentation : intrants agricoles et sols nus pendant l'hiver ;
 - Abandon des pratiques traditionnelles de fauche, engendrant la baisse de la diversité des prairies de fauche par colonisation du roseau ;
 - Dégradation de la fonctionnalité écologique : enclavement et dégradation/rupture des connexions entre les différentes zones humides du site et les autres zones humides de la vallée du Rhône ;
 - Propagation de plantes exotiques invasives.
- **Objectifs de gestion généraux :**
 - Sensibiliser les propriétaires et usagers, aux rôles et fonctions de ces zones humides et à l'utilité de leur préservation ;
 - Maintenir l'intégralité des habitats humides et aquatiques actuels en empêchant toute nouvelle destruction ou dégradation ;
 - Recréer, restaurer et entretenir certains habitats, ainsi que les populations d'espèces menacées qui leur sont inféodées, en :
 - Restaurant / entretenant les habitats herbacés humides à l'abandon ;
 - Recréant des habitats herbacés humides partout où des « marges de manœuvre » existent avec les usages en place ;
 - Restaurant / entretenant des canaux et habitats aquatiques ;
 - Améliorant les connexions nord/sud entre les différentes zones humides qui composent le site ;
 - Améliorer la connaissance du patrimoine naturel du site et réaliser un suivi des opérations de réhabilitation/entretien.

La Covatière

- **Surface** : 2,8 ha.
- **Altitude** : 320 m
- **Localisation** : la zone humide se localise au nord-ouest du département de la Savoie sur la commune de Lucey, dans un vallon surplombant la vallée du Rhône.
- **Composition**

Cette zone humide rassemble une diversité assez importante de formations végétales :

- Végétation de source ;
- Prairies humides à laîche et reine des prés ;
- Roselière terrestre à phragmite ;
- Aunaie et divers boisements plus ou moins humides ;
- Cours d'eau et fossés ;
- Etangs et végétation de nénuphar.



- **Problématiques** :
 - Sensibiliser les propriétaires et usagers, aux rôles et fonctions de ces zones humides et à l'utilité de leur préservation ;
 - Maintenir l'intégralité des habitats humides actuels en empêchant toute nouvelle destruction ou dégradation ;
 - Recréer, restaurer et entretenir certains habitats humides et aquatiques, ainsi que les populations d'espèces menacées qui leur sont inféodées ;
 - Améliorer la connaissance du patrimoine naturel du site et réaliser un suivi des opérations de réhabilitation/entretien ;
 - Lancer une réflexion sur la création de sites intercommunaux d'accueil des matériaux et déchets verts d'entreprises.
- **Objectifs de gestion généraux** :
 - Remblai ;
 - Dépôt de déchets ;
 - Développement d'espèces exotiques.

Le Champ du Creux

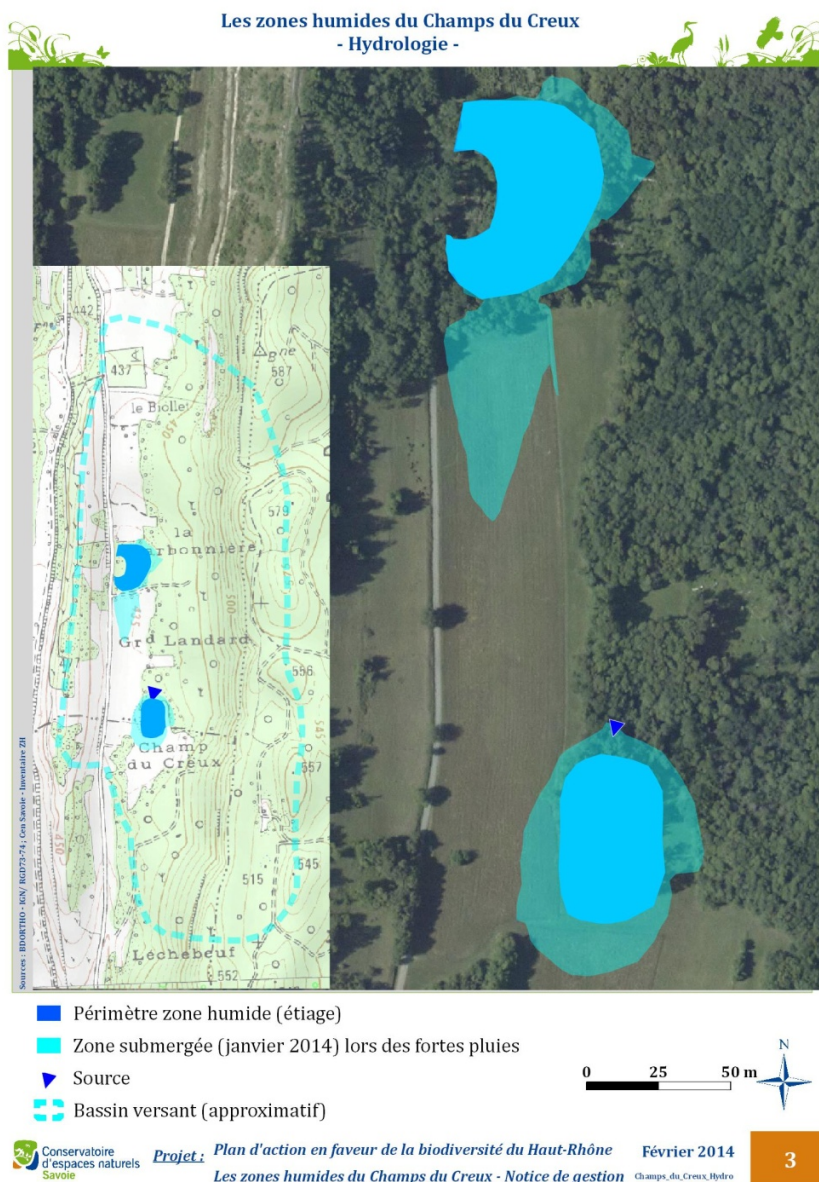
- **Surface** : 2 ha (surface en eau permanente) à 3,5 ha lors des périodes de forte pluviométrie.
- **Altitude** : 400 m
- **Localisation** : Le site qui comprend deux zones humides distantes d'environ 300 m, et se localise au nord-ouest du département de la Savoie sur les communes de Chanaz et Lucey. Il est situé dans un vallon surplombant la vallée du Rhône.

- **Composition** :
 - Ces zones humides sont composées de trois grands types de formations végétales :
 - Boisements inondés temporairement ;
 - Prairies humides à hautes herbes ;
 - Champ cultivé inondé périodiquement.

- **Problématiques** :
 - Remblai / Dépôt de déchets ;
 - Abandon des pratiques agricoles ;
 - Plantation de peupliers.

- **Objectifs de gestion généraux** :

- Sensibiliser les propriétaires et usagers, aux rôles et fonctions de ces zones humides et à l'utilité de leur préservation ;
- Maintenir l'intégralité des habitats humides actuels en empêchant toute nouvelle destruction ou dégradation ;
- Recréer, restaurer et entretenir certains habitats humides, ainsi que les populations d'espèces menacées qui leur sont inféodées, avec une priorité axée sur les amphibiens et en particulier **le pélodyte ponctué** :
 - ✓ Restauration / entretien des habitats herbacés humides dégradés ;
 - ✓ Recréation d'habitats favorables aux amphibiens et en priorité au pélodyte ponctué ;
- Améliorer la connaissance du patrimoine naturel du site et réaliser un suivi des opérations de réhabilitation/entretien



3. Objectifs

La mise en œuvre des notices de gestion a consisté à :

- **Sensibiliser les propriétaires et usagers aux rôles et fonctions de ces zones humides et à l'utilité de leur préservation.**

Pour cela des visites de terrain et des rencontres avec les élus et propriétaires privés ont été réalisées. Elles sont détaillées ci-dessous.

4. Maîtrise foncière

A l'heure actuelle, aucune convention de gestion n'a été signée avec les propriétaires privés compte tenu du montage financier des actions en cours et du manque de visibilité.

5. Bilan de l'animation

Des visites de terrain techniques en Juillet 2015 et Mars 2016, préalable à la rédaction des notices de gestion des sites ont été réalisées en présence du SHR et du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Savoie.

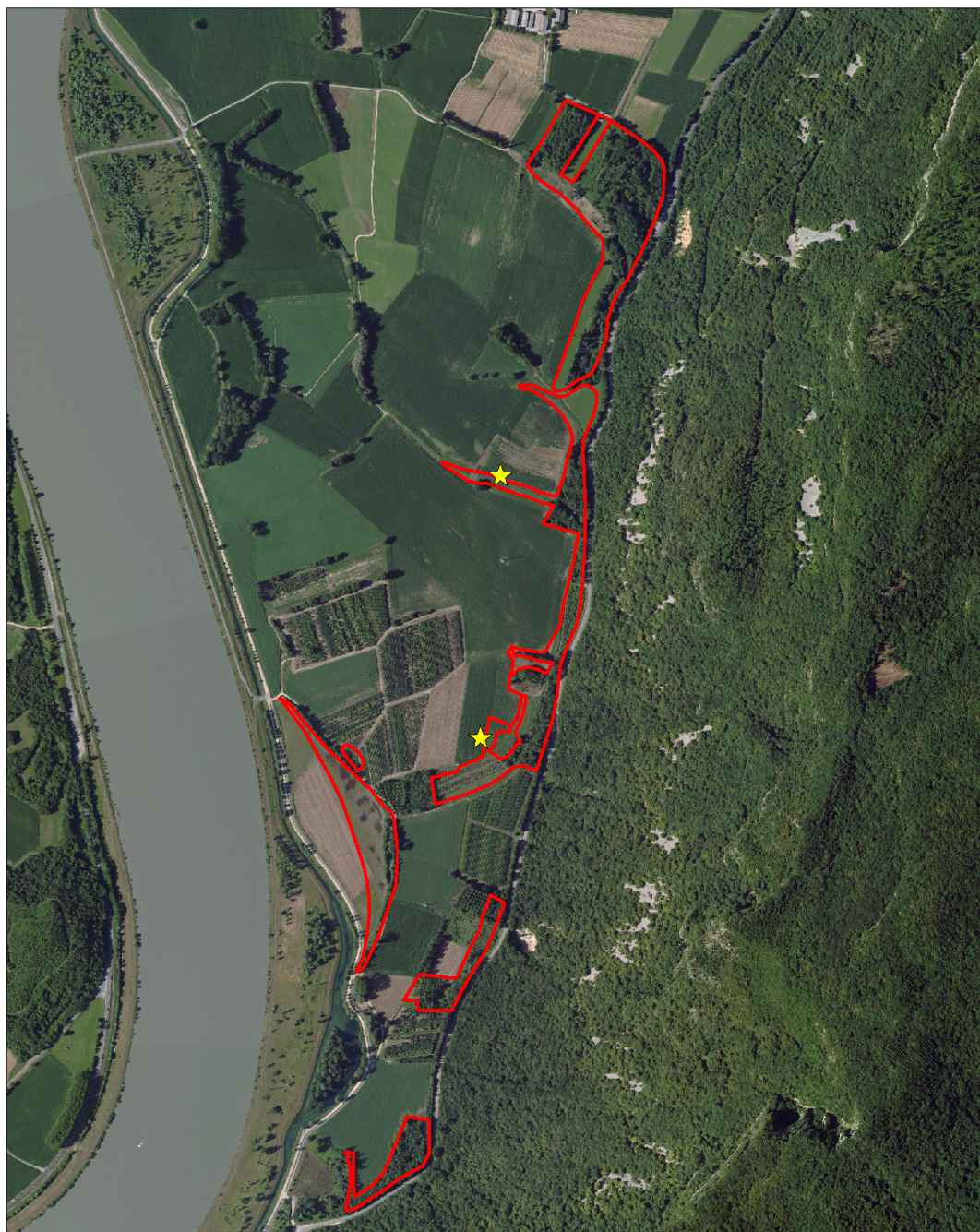
Le Grand Brotteau

Le SHR accompagné du CEN Savoie a rencontré les deux délégués du SHR de la commune de la Balme sur le site du Grand Brotteau lors d'une visite de terrain le 23 Juillet 2015 pour présenter les enjeux du site et recueillir des informations sur la gestion de la commune sur certains fossés colonisés par la roselière.

Cette visite sur site a aussi permis de sensibiliser les élus sur une espèce remarquable d'amphibiens : le sonneur à ventre jaune (voir fiche espèce en Annexe).



Photographie : Grand Brotteau – La Balme, Aurélie Fourneyron SHR.



Echelle ———
1 cm = 100 m

Station Sonneur - LPO 2013

★ Point
Périmètre du site



Copyright "© IGN - BD ORTHO ©"



Photographie : Sonneur à ventre jaune, Manuel Bouron CEN Savoie.

La Covatière

Le SHR accompagné du CEN Savoie a rencontré M. le Maire de la commune de Lucey et la déléguée suppléante du SHR pour une visite sur le site de la Covatière en Décembre 2016. Suite à cette visite, le SHR a rencontré le propriétaire principal concerné par la problématique de remblai et de dépôt de déchets en Janvier 2017 pour le sensibiliser sur les enjeux du site, les mesures de gestion possible et recueillir des informations sur l'historique du site. Le propriétaire n'a pas souhaité conventionner et n'est pas sensible aux problématiques exposées par le SHR.



Photographie : La Covatière – Lucey, Manuel Bouron CEN Savoie.

Le Champ du Creux

Le SHR accompagné du CEN Savoie a rencontré M. le Maire de la commune de Chanaz et la déléguée suppléante du SHR de la commune de Lucey pour une visite sur le site du Champ du Creux en Février 2017. Les deux communes ont validé le projet et souhaite continuer en organisant une réunion à destination des propriétaires privés pour les sensibiliser sur les enjeux du site.



Photographie : Le Champ du Creux – Chanaz/Lucey, Aurélie Fourneyron SHR.

Le site abrite une espèce d'amphibien remarquable qui est le pélodyte ponctué (Fiche espèce en Annexe).



Les sites de la Covatière et du Champ du creux ont la particularité de faire partie du site classé « site viticole des crus de Jongieux et de Marestel ». La fiche descriptive du site est fournie en Annexe.